



Villa de Lorgues

Conditions Générales de Vente

Merci de noter les points suivants :

L'arrivée dans la maison s'effectue entre 16h00 et 20h00 le jour de votre réservation. Merci de ne pas vous présenter en dehors de ces heures sans nous en avoir prévenus à l'avance.

Pour des raisons d'hygiène, les pique-niques sont interdits.

Pour le confort et la tranquillité de tous, seuls nos hôtes sont admis dans la maison.

Par ailleurs, les animaux ne sont pas admis.

Il est strictement interdit de fumer dans tous les espaces. Après avertissement, nous nous réservons de mettre fin au séjour des contrevenants sans indemnité.

La piscine n'est pas surveillée. Les mineurs ou incapables ne peuvent en aucun cas être laissés sans surveillance dans la propriété. Les serviettes de toilette fournies ne doivent pas être utilisées pour la piscine. Nous mettons à votre disposition des draps de bain.

Nous n'assumons aucune responsabilité en cas de perte ou de vol.

Merci de respecter toutes les prescriptions que les propriétaires jugeront utiles d'imposer.

Nous vous prions de bien vouloir libérer vos chambres avant 11h00 le jour de votre départ.

Vous pourrez cependant rester dans la propriété jusqu'à midi.

Les conditions de réservation et d'annulation sont les suivantes :

- Un acompte 30% est demandé à la réservation ; cependant, nous nous réservons de ne pas encaisser cet acompte pour des séjours de courte durée lorsque vous nous fournissez un numéro de carte bancaire en garantie.
- Le solde du prix du séjour est exigible au plus tard dix jours avant la date de début du séjour, sauf si vous nous avez fourni un numéro de carte bancaire en garantie, cas auquel le solde est payable à la date de début du séjour.
- En cas d'annulation jusqu'à six semaines avant le séjour, nous rembourserons intégralement votre acompte.
- En cas d'annulation entre six et trois semaines avant le séjour, nous ne rembourserons que 30% de l'acompte ; si l'acompte n'a pas été encaissé, 70% du montant de l'acompte (soit 21% du prix du séjour) sera exigible à l'annulation à titre d'indemnité.
- En cas d'annulation entre trois et une semaine avant le séjour, nous ne rembourserons pas l'acompte ; si l'acompte n'a pas été encaissé, 100% de son montant (soit 30% du prix du séjour) sera exigible à l'annulation à titre d'indemnité.
- En cas d'annulation moins d'une semaine avant le séjour, ou en cas de non présentation, le séjour sera exigible en totalité à titre d'indemnité.

Afin de nous assurer de la bonne fin des règlements qui nous sont destinés, nous nous réservons de ne rembourser les acomptes et autres sommes perçues en excédent qu'à l'issue d'une période de trois mois. Lors de tout remboursement, nous déduirons les frais et charges encourus lors des opérations d'encaissement et de remboursement des montants en question.

Merci de noter que nous ne sommes contractuellement liés que par les réservations qui ont fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part par voie postale ou par mail.

Villa de Lorgues

Demeure d'hôte • Bed & Breakfast

7, rue de la bourgade • 83510 Lorgues en Provence

Mobile : 06 61 47 67 02 • www.villadelorgues.com